

Frais d'annulation des séjours Randonneurs, Randonneuses, Cyclo

Date d'annulation	Randonneurs Randonneuses	Cyclo	Raison
Janvier	150 \$*	150 \$*	Achat des équipements, formation du personnel et considération technique des séjours (Transports, etc.)
Février	150 \$*	150 \$*	Embauche des guides et moniteurs, monitrices, préparation de la nourriture
Mars	350 \$*	350 \$*	Signature des contrats de service (urgence aéroporté, téléphone satellite) et préparation de la nourriture
Avril	30% des frais du séjour	30% des frais du séjour	Rencontre d'information, formation des groupes, préparation de la nourriture
Mai	40% des frais du séjour	40% des frais du séjour	Dernier mois de préparatifs (réservations de site de campement), préparation des équipements, préparation de la nourriture
Juin / Juillet	50% des frais du séjour	50% des frais du séjour	Formation des employé(e)s, finalisation de la préparation des équipements, de la nourriture et de la coordination.
	1 semaine et moins avant le séjour, la totalité des frais du séjour seront conservés.		

*Les montants indiqués sont taxables. Il faut donc ajouter les taxes aux montants inscrits.